

# LE PARTI DU TRAVAIL

## SA DÉFINITION:

Le *Parti du Travail* porte en lui-même sa définition; il est le groupement des travailleurs en un bloc homogène; il est l'organisation autonome de la *Classe Ouvrière* en un agrégat ayant pour assises le terrain économique; il est, par ses origines, par son essence, réfractaire à toute compromission avec les éléments bourgeois.

A la base - cellule du *Parti du Travail* - est le Syndicat et c'est par la mise en contact des Syndicats entre eux, c'est par leur solidarisation que se révèle, se manifeste et agit le *Parti du Travail*.

Le Syndicat s'affilie, d'un côté, à sa Fédération nationale corporative; de l'autre, à son Union départementale. A leur tour, les organismes fédératifs de ces deux catégories se fédèrent entre eux, et leur cohésion constitue le groupement unificateur des forces et des intérêts ouvriers: la *Confédération Générale du Travail*.

Ce *Fédéralisme*, aux cercles concentriques, se pénétrant l'un l'autre, est un merveilleux amplificateur de la puissance ouvrière; les unités composantes se renforcent mutuellement et la force particulière de chacune est accrue de l'appui de toutes les autres. Le Syndicat, isolé, ne disposant que de ses ressources et de sa vigueur, n'aurait qu'une action restreinte; tandis que, du fait de son affiliation au *Parti du Travail*, il se trouve jouir de la force considérable que lui communique, par répercussion, cet organisme soliarisé.

Cette force énorme - incommensurable, parce qu'elle est sans cesse grandissante - est la conséquence du groupement sur le terrain économique. Il n'y a que sur cette base que se puisse réaliser un organisme aussi vigoureux et n'ayant rien à redouter de l'immixtion d'aucun élément désagrégateur. En effet, la trame de ce groupement étant l'intérêt de Classe du Prolétariat, toute atténuation de sa force revendicatrice et révolutionnaire est vaine et toute tentative de déviation est, d'avance frappée de stérilité.

Le *Parti du Travail* est un parti d'intérêts. Il ignore les opinions des individus qui le constituent; il ne connaît et ne coordonne que les intérêts, - tant matériels que moraux et intellectuels - de la Classe Ouvrière. Ses rangs sont ouverts à tous les exploités, sans distinction d'opinions politiques ou religieuses.

Oui, le *Parti du Travail* ignore les opinions, quelles qu'elles soient! Par contre, il pourchasse l'exploitation humaine, sous quelque forme qu'elle se manifeste.

Un travailleur, qui aura des conceptions philosophiques ou politiques baroques - qui croira en un Dieu quelconque ou en l'Etat aura sa place à coté de ses camarades, au sein de ce parti. Mais, ce qu'on y condamne, en ce parti, c'est l'exploitation des idées théologiques, politiques ou philosophiques; ce qu'on y réprouve, c'est l'intervention du prêtre ou du politicien qui, l'un et l'autre, vivent de spéculation sur les croyances.

Dans ce parti, tous les exploités y ont leur place, malgré que beaucoup de ceux-ci (dans la société

actuelle où tout n'est qu'absurdités et crimes) soient obligés de s'atteler à des besognes inutiles, ou même nuisibles.

L'ouvrier de manufactures d'armes, le constructeur de navires de guerre, etc..., font un travail nuisible; ils sont doublement victimes de la mauvaise organisation sociale, puisque, outre qu'ils sont exploités, ils ont le désavantage de concourir à une œuvre malfaisante. Cependant, leur place est toute indiquée dans le *Parti du Travail*.

Au contraire, l'être nuisible, par sa fonction personnelle - tel le mouchard - est mis au ban. Celui-là est un parasite de l'ordre le plus répugnant; issu de la classe ouvrière, il s'est avili aux plus immondes besognes; par conséquent, il n'a sa place qu'au sein de la Bourgeoisie.

Le *Parti du Travail* se différencie donc de tous les autres partis par cette raison primordiale, c'est que, groupant ceux qui travaillent, contre ceux qui vivent d'exploitation humaine, il coordonne des intérêts et non des opinions. Aussi, fatalement, y a-t-il en son sein unité de vues. Il peut y avoir (et il y a!) parmi les éléments qui le composent, des tendances plus ou moins modérées, plus ou moins révolutionnaires? mais ces divergences de détail n'infirmant pas et ne dissolvent pas l'unité syndicaliste qui résulte de l'identité des intérêts. Cette puissance d'absorption des divergences individuelles, sous le rayonnement de l'accord qui découle forcément de la communauté d'intérêts, donne au *Parti du Travail* une supériorité de vitalité et d'action et le met à l'abri des tares qui atteignent les partis politiques.

Dans tous les partis - hormis celui du Travail - l'objectif dominant est la «*Politique*» et, côte à côte s'y amalgame suivant la similitude des opinions, des hommes dont les intérêts sont divergents, - des exploités et des exploités, et il n'y a pas d'exception! C'est la caractéristique de tous les partis démocratiques. Tous sont un méli-mélo incohérent d'hommes dont les intérêts sont en opposition.

Cette anomalie n'est pas particulière aux partis démocrates bourgeois. Elle est aussi la tare des partis socialistes qui, une fois engagés sur la pente glissante du Parlementarisme, en arrivent à dépouiller les caractères spécifiques du Socialisme et à n'être plus que des partis démocratiques, d'allure simplement plus accentuée.

De plus en plus nombreuses sont les conversions au socialisme de capitalistes, de patrons, etc..., qui accommodent on ne peut mieux leur existence parasitaire avec l'étalage de leurs convictions. Un des motifs qui attirent ces recrues, venues du camp ennemi, c'est la déviation vers le Parlementarisme. La théorie de la conquête des Pouvoirs Publics ayant, sinon complètement éliminé, du moins rejeté à l'arrière-plan les préoccupations révolutionnaires, les appétits se sont éveillés. Et ces transfuges de la Bourgeoisie ont escompté les profits de s'afficher socialistes, et ils ont caressé l'espoir d'acquiescer ainsi une situation prépondérante. Si bien qu'il en est qui se découvrent «*socialistes*» comme d'autres se font avocats ou marchands d'alcool. C'est considéré comme une carrière - un excellent moyen de parvenir?

Le *Parti du Travail* n'a pas à redouter ces dangers. Par cela seul que sa base constitutive est l'intérêt de classe du Prolétariat, que son action se manifeste dans le plan économique, il est impossible à des individualités de s'appuyer sur lui, ou de se réclamer de lui, pour la satisfaction d'ambitions personnelles. La contradiction est formelle et irréductible. En effet, l'assouvissement d'ambitions personnelles ne pouvant se réaliser que dans le domaine de la «*Politique*», ceux qui tentent de semblables manœuvres et poursuivent, au sein du Parti du Travail, un but particulier et égoïste, n'arrivent qu'à un résultat; s'éliminer du bloc ouvrier.

Il se constate le même phénomène que lorsqu'un ouvrier devient patron; malgré que ce «*parvenu*» puisse rester animé de bonnes intentions et conserver ses aspirations révolutionnaires, il s'élimine normalement des groupements corporatifs - ses intérêts de Classe sont devenus différents.

Il en est pareillement du «*parvenu*» en politique; il cesse vite de militer dans les syndicats et, le plus souvent, une fois arrivé à ses fins, hissé à une situation désirée, il s'élimine volontairement et cesse de militer au sein de l'organisation économique.

Or, si les déviations individuelles sont incompatibles avec la constitution organique du *Parti du Travail*,

à plus forte raison est-il hors de toute hypothèse qu'il subisse, dans son ensemble, une déviation qui ne serait rien moins que sa propre négation. Par cela seul que sa base constitutive est l'intérêt de classe du Prolétariat, il ne peut, à aucun moment, et d'aucune façon, servir à satisfaire des ambitions.

Il ne peut devenir un parti de «*politiciens*». Outre que ce serait retomber dans les errements du passé, qui ont épuisé la Classe Ouvrière en luttes stériles et en efforts vains pour elle-même (mais non vains et stériles pour ceux à qui elle a consenti à faire la courte échelle!) cette déviation globale équivaldrait à l'affirmation que le Prolétariat, délaissant la proie pour l'ombre, dédaignerait de conquérir des améliorations économiques et sociales, pour s'absorber entièrement dans la poursuite des illusions politiques.

Donc, comme il est inconcevable que la Classe Ouvrière puisse délaisser ses intérêts, il est inconcevable aussi que le *Parti du Travail* puisse se muer en un parti démocratique.

## **SA NÉCESSITÉ:**

Le *Parti du Travail* est une émanation directe de la Société Capitaliste; il est le mode d'agrégation des forces prolétariennes, auquel la Classe Ouvrière aboutit logiquement dès qu'elle prend conscience de ses intérêts.

La Société actuelle est un composé de deux classes dont les intérêts sont en opposition: la Classe Ouvrière et la Classe Bourgeoise; par conséquent, il est naturel que chacune d'elles se condense à son pôle social - les travailleurs à l'un, les exploités au pôle opposé.

La condensation de la Classe Ouvrière constitue le *Parti du Travail*; il est donc le groupement adéquat à la forme d'exploitation et c'est pourquoi il se révèle spontanément et sans qu'une idée préconçue préside à sa coordination.

Il est superflu de s'attarder à démontrer l'existence, au sein de la Société, de deux classes sociales antagonistes qui, loin de tendre à se fondre dans un ensemble homogène, ne font qu'accentuer leur discordance. C'est une vérité d'une évidence si patente qu'il est inutile de s'y appesantir.

Cet antagonisme irréductible est la conséquence de l'accaparement, par la Classe dominante, de toutes les forces vives de la Société, - instruments de travail, propriété, richesses de toutes sortes. D'où il s'ensuit que la Classe inférieure est obligée, pour vivre, de se soumettre aux conditions que lui imposent les accapareurs.

Cet asservissement au capitaliste du prolétaire qui, en échange de sa force de travail, reçoit un salaire notablement inférieur à la valeur du travail produit par lui, salarié, la Bourgeoisie le proclame un phénomène naturel.

Elle va même jusqu'à affirmer le Salarial immuable, - sans être autrement troublée dans ses affirmations par la successive disparition de l'esclavage et du servage qui devrait la mettre en garde contre l'absurdité de prétendre que la Propriété (dans la forme qu'elle le détient) fasse seule exception aux lois de la Vie, qui sont mouvement et transformation. Cependant, tout en affirmant que les salariés, - tant que Classe, - sont voués à l'exploitation éternelle, elle trouve habile de les leurrer de la chimère d'une émancipation individuelle, en faisant luire aux yeux de ses victimes la possibilité de s'évader du Salarial et de prendre rang dans la Classe capitaliste.

Outre que ces espoirs ont, pour la Bourgeoisie, le mérite de faire prendre en patience leur mauvais sort par les exploités, ils neutralisent ou tout au moins ralentissent l'éclosion de la conscience de Classe du Prolétariat.

L'éducation et l'instruction dont sont gratifiées les jeunes générations n'ont pas d'autre but; elles sont soumises à une méthode d'émasculation intellectuelle, basée sur le resassement des préjugés et assaisonnée de prêches sur la résignation et aussi d'incitations à un égoïsme féroce.

On explique que, dans la société actuelle, chacun a le lit qu'il se fait et la place qu'il mérite; qu'il s'agit pour «*parvenir*» d'être travailleur, probe, sobre, intelligent, etc... Ce qu'on ne dit pas, - mais qui est sous-entendu, - c'est qu'à ces «*qualités*» il faut en ajouter une autre: il faut être dénué de scrupules et jouer des coudes, sans se préoccuper de ses semblables.

La vie, au point de vue bourgeois, est un combat continu, engagé entre les humains; la société est un champ clos où chacun a, en tous, des ennemis.

Dévoqué par ces sophismes, le Prolétaire rêve d'abord d'une évasion individuelle du Salarial. Puisque le travail mène à tout et qu'avec de l'ordre et de la persévérance on s'enrichit, - il s'enrichira! La Richesse n'est d'ailleurs, à ses yeux, que l'indépendance et la liberté conquises, le bien-être assuré. Hélas! il lui faut abandonner ses rêves. La réalité l'étreint et il doit s'avouer qu'il est matériellement impossible aux travailleurs d'acquérir l'aisance désirée. Pour s'émanciper individuellement, il lui faudrait posséder ses instruments de travail et les moyens de les mettre en œuvre. Or, la production moderne, formidablement industrialisée, exige des mises de fonds si considérables qu'il serait fou à un ouvrier de songer à économiser sur sa paye le pécule nécessaire à l'acquisition d'une usine.

Cette opération ne peut se mener à bien qu'en «*économisant*», non pas sur la paye d'un seul et unique ouvrier mais sur le salaire de dizaines et de centaines d'entre eux. Or, il est bien évident que celui qui se livre à cet écrémage d'une part de travail, sur une collectivité d'ouvriers, n'est pas qu'un ouvrier il est un exploitateur et la fortune qu'il acquiert est le produit du vol de ses semblables.

Certes, il arrive que des prolétaires émergent de leur Classe; grâce à des circonstances exceptionnellement favorables, des individualités puissantes, sans scrupules sur le choix des procédés, parviennent à se faufiler dans la Bourgeoisie. Il en est même qui, d'ouvriers à leur origine (un Carnegie, un Rockefeller, etc...) sont devenus des rois de l'Or.

Ces parvenus, la Bourgeoisie les fait siens. Elle les accueille avec d'autant plus de plaisir qu'en lui infusant un sang nouveau ils consolident ses privilèges; d'autre part, elle les exhibe, en guise d'arguments péremptifs, pour démontrer qu'il est facile aux ouvriers «*économistes*» de s'embourgeoiser.

Il serait naïf, aux travailleurs, de se laisser affrioler par cette amorce et de satisfaire à l'espoir de pareilles chances. Ce serait se bercer de la même chanson que les bergères de la légende rêvant qu'un prince Charmant allait venir les demander en mariage.

Et puis, après?... Quand même il serait exact que les mieux doués du Prolétariat peuvent s'élever à la fortune, la situation de la masse n'en serait pas modifiée: les travailleurs continueraient à trimmer pour leurs exploitateurs, à pâtir matériellement et moralement, sans autre perspective que de se reposer dans la tombe.

Donc, l'évasion individuelle du Salarial, qui d'ailleurs implique pour les parvenus la nécessité d'exploiter leurs frères de classe, - n'est pas un remède au Mal Social qui afflige le Prolétariat. Ces «*évasions*» ne peuvent se manifester que sur un plan restreint et elles impliquent uniquement des modifications de situations individuelles, n'influant en rien sur le sort de l'ensemble des travailleurs qui continuent à besogner au profit des maîtres et des dirigeants.

Au surplus, quand bien même serait plus considérable le nombre de ceux qui parviennent à une aisance relative, voire même à la richesse, que n'en disparaîtrait pas pour cela l'antagonisme qui oppose la Classe productrice à la Classe parasitaire. Tant que les rapports sociaux resteront ce qu'ils sont, - rapports de patron à salarié, de dirigeant à dirigé, - le problème se posera et la Lutte de Classes sera un phénomène inéluctable.

A supposer même que les gémissements des foules écrasées et broyées sur le champ de bataille social parvinssent à troubler la quiétude des satisfaits et que ceux-ci, par esprit charitable ou par pure rousillardise, condescendissent à assurer la vie matérielle aux exploités, la fusion des classes ne serait pas la conséquence de cet interventionnisme et la société ne serait pas pacifiée, grâce à ce remède.

On l'a dit souvent: «*L'Homme ne vit pas que de pain!*». C'est pourquoi la Question Sociale n'est pas

qu'un problème matériel. Il ne nous suffit pas, pour être heureux et satisfaits d'avoir la «*croûte*» assurée, nous voulons aussi être libérés de toutes les entraves et de toutes les dominations; nous voulons être libres, ne dépendre de personne et n'avoir avec nos semblables que des rapports d'égalité, malgré la diversité des capacités, du savoir et des fonctions.

Il s'agit donc de modifier la structure de la société, de sorte qu'il n'y ait plus qu'une catégorie possible, - qu'une Classe: celle des producteurs. Cette transformation essentielle n'est réalisable que sur une base communiste, - le communisme seul pouvant assurer à chaque être humain sa complète autonomie et la plénitude d'épanouissement individuel.

Autrefois, avant que la grande industrie n'ait éliminé l'artisan de son petit atelier - ne l'ait exproprié de son instrument de travail, l'ouvrier pouvait entrevoir la possibilité de se créer une existence rude, mais indépendante. Aujourd'hui, dans l'industrie, ce rêve n'est qu'exceptionnellement réalisable.

Dans les campagnes, encore, le paysan peut espérer se faire, sur un lopin de terre, une vie relativement libre. Cependant, cette libération tend à devenir de plus en plus difficile (et qui plus est, souvent très précaire), grâce à l'accaparement des terres par les riches, à l'accroissement des impôts, à la rapacité des intermédiaires. Et puis, de quelles angoisses est accompagnée la libération du paysan! Constamment, il a l'appréhension du percepteur, du prêteur d'argent et il mène une existence sans joie, écrasante d'uniformité, trimant comme un bœuf de labour.

Cette autonomie du paysan et de l'artisan, d'ailleurs conquise au prix de rudes efforts, est une émancipation d'autant plus illusoire que tous deux restent sous la dépendance du capitalisme et que leurs gains sont modiques, en comparaison de la somme de labeur qu'ils s'imposent. Ils sont des hybrides de la société, qui ne peuvent se classer exactement ni dans la Bourgeoisie, ni dans le Saliariat; ils sont une survivance de l'Artisanerie et de la Paysannerie; malgré que leur classification soit imprécise, leurs intérêts sont identiques à ceux de la Classe Ouvrière. Actuellement, cependant, on ne peut les critiquer de préférer leur sort à celui du salarié; seulement, ils doivent se dire que leur condition de vie est un vestige du passé et qu'il est de leur intérêt d'aider à la transformation sociale qui se prépare; ils ont, en effet, fort à gagner à ne pas opposer de résistance à la Révolution, mais, au contraire, à participer à son triomphe et à s'adapter aux modes nouveaux de production et de répartition.

Ainsi, il s'avère combien il est illusoire le leurre d'émancipation individuelle que préconise la Bourgeoisie; des divers modes d'évasion personnelle du Saliariat qui s'offrent en hypothèses, aucun n'est susceptible de généralisation et, par conséquent, ne peut être accepté par l'ensemble des travailleurs comme un remède à leur triste sort, puisqu'aucun n'est apte à assurer, pour tous, une vie libre et aisée.

Donc, si ce leurre d'émergence individuel hors du Saliariat a été prôné par la Bourgeoisie, c'est qu'elle y a vu un dérivatif pour empêcher la Classe Ouvrière de s'élever à sa conscience de Classe. En éveillant les appétits, en surexcitant les convoitises égoïstes, elle a escompté entretenir indéfiniment au sein du Prolétariat l'intestine discorde, de manière que chacun ne songeant qu'à jouer des coudes, la préoccupation unique soit de se hisser sur le dos des camarades et que soit réfréné l'esprit de révolte et stérilisées les naturelles tendances à la solidarité.

Mais, l'Etre Humain ne pouvait se plier fatidiquement à l'esclavage perpétuel: les germes de discorde et de haine dont, pour sa sécurité, la Bourgeoisie attendait la floraison au coeur du Peuple sont une ivraie dont le pullulement ne peut étouffer sans fin le développement des instincts de sociabilité, car l'accord pour la vie est, pour la perpétuation de la société humaine, autrement primordial que la féroce «*lutte pour l'existence*» chère aux exploités.

Par conséquent, malgré les sophismes et les mensonges dont on le saturait, il était fatal que le Prolétariat parvienne à prendre conscience de ses intérêts de Classe, d'autant que la plus faible lueur d'un raisonnement, même incertain, devait l'amener à constater que le Mal Social n'est pas inéluctable.

Pourquoi les flagrantes et révoltantes inégalités? Pourquoi des miséreux manquent-ils de la pitance quotidienne, alors que certains ne savent comment gaspiller leur superflu? Pourquoi des hommes, pour un travail infernal, ne reçoivent-ils qu'un salaire insuffisant, alors que des parasites regorgent de bien-être et de luxe?

Pourquoi cela? La production, tant agricole qu'industrielle est-elle insuffisante pour parer aux besoins de tous?

Non pas! Tout homme qui s'emploie à une besogne utile produit, au cours de la période de validité de sa vie, plus qu'il n'est nécessaire pour faire face largement à sa consommation (nourriture, vêtement, habitat, etc...); en cette période il produit, en outre, assez pour rembourser à la communauté les avances qu'elle a faites pour l'élever jusqu'à l'âge viril et il produit suffisamment aussi pour s'assurer à lui-même de quoi vivre, alors que, la vieillesse venue, il ne pourra plus travailler.

Or, si l'existence de chacun n'est pas assurée, - tant pour le présent que pour l'avenir, - du fait de cette intensité de production personnelle, c'est que cette richesse n'est pas utilisée à garantir la vie à ses ayants-droit naturels, c'est qu'elle est détournée de sa destination sociale par la Classe capitaliste et canalisée à son principal profit.

Que le niveau de la production, - tant agricole qu'industrielle, - soit assez élevé pour qu'il puisse être fait face aux besoins de tous, c'est ce qui est désormais hors de toute contestation.

Au point de vue industriel, la possibilité de production est, grâce à l'énorme perfectionnement de l'outillage, à peu près indéfinie; c'est tellement vrai que, malgré la prudence des industriels qui s'efforcent chacun de limiter la production de «*leurs*» ouvriers aux demandes du marché commercial, la pléthore se manifeste souvent, sous forme de crises de surproduction. Les plus durement atteints, en ces circonstances, sont les travailleurs: ils subissent la douloureuse répercussion de ces crises, car pour rétablir l'équilibre, les exploiters n'entrevoient d'autre solution que de ralentir la production, ce qui intensifie le chômage et crée, pour la Classe Ouvrière, davantage de misère.

Au point de vue agricole, le tableau est aussi sombre: on ne cultive pas pour avoir des récoltes prodigieuses et créer ainsi de la nourriture en abondance; on cultive en espoir d'une vente rémunératrice. Or, comme les prix de vente baissent, les années de grande récolte et qu'alors, au contraire, la main-d'œuvre a tendance à enchérir, les cultivateurs préfèrent, à une récolte prodigieuse une récolte passable, car celle-ci est d'un écoulement plus facile et plus avantageux.

Voilà donc la situation générale: l'abondance des produits de toute sorte est plus redoutée que désirée et il y a tendance à les raréfier, afin de les vendre plus cher. Les besoins de la masse humaine n'entrent jamais en ligne de compte dans les soucis des capitalistes qui président à la production; on a le spectacle monstrueux de populations entières manquant du strict nécessaire, - et trop souvent mourant littéralement de faim, alors qu'il y a, en suffisance, de quoi les alimenter, les vêtir, les loger.

Une iniquité aussi criante condamne, sans qu'il soit besoin de plus amples justifications, l'organisation sociale qui l'engendre. Il est de toute nécessité de bouleverser ce système de répartition monstrueuse qui attribue presque tout à une minorité dirigeante, exploiteuse et parasitaire et peu, ou rien, à la majorité, créatrice des richesses. Or, étant donné le degré de développement industriel et scientifique, cette solution n'apparaîtrait réalisable que grâce à une transformation essentielle: au régime d'exploitation qui met en commun les forces humaines, pour les faire produire au profit de l'accapareur des forces naturelles et des instruments de travail, il faut substituer un régime de solidarité mettant en commun les forces naturelles et les instruments de travail, pour les faire produire au bénéfice de tous.

Cette transformation est une inéluctable fatalité et l'heure de sa réalisation se rapproche au fur et à mesure que la Classe Ouvrière prend mieux conscience de ses intérêts de classe. Mais cette œuvre de réorganisation sociale ne peut s'élaborer et se mener à bien que dans un milieu indemne de toute contamination bourgeoise. Cette fonction de matrice de la société nouvelle est donc dévolue légitimement au *Parti du Travail*, le seul organisme qui, en vertu de sa constitution même, élimine de son sein toutes les scories sociales.

Par conséquent, la condensation de la Classe Ouvrière en un bloc distinct de tous les partis, - ayant une tactique propre et des moyens d'action adéquats, - n'est pas un phénomène éphémère; il est une nécessité inhérente au milieu actuel, car ce n'est que dans un tel parti - qui implique l'homogénéité parfaite, l'identité absolue des intérêts, - qu'il y a pour elle groupement normal.

Partout ailleurs, dans tout autre groupement, peuvent s'infiltrer des éléments de la classe possédante, l'ambition des individus peut y avoir une répercussion néfaste. C'est pourquoi aucun n'a et ne peut avoir l'unité de vues, d'action et de but qu'a, automatiquement, le parti de Classe du Proletariat; c'est pourquoi aussi, nul n'est aussi nettement qualifié pour poursuivre et mener à bien l'œuvre de révolution, d'expropriation et de réorganisation sociales.

## **SON BUT:**

Le *Parti du Travail* est le parti de l'avenir. Dans la société harmonique dont l'aurore pointe, il n'y aura de place que pour le Travail; les parasites de tous ordres en seront fatalement éliminés. Il est donc naturel que le *Parti du Travail*, qui est le creuset où s'élaborent les combinaisons sociales des demains espérés, se constitue en dehors de tous les partis existants. C'est d'autant plus normal qu'il se distingue d'eux, non seulement par sa forme de cohésion, mais aussi, par le but qu'il poursuit et par les méthodes d'action qu'il préconise et pratique.

Tandis que tous les autres partis ont pour objectif le maintien ou le déplacement du personnel gouvernemental, - qu'ils escomptent être ou devoir être favorable à leurs appétits, à leurs ambitions, ou simplement à leur coterie, le *Parti du Travail* néglige cette besogne extérieure et toute de façade et poursuit la transformation intime et intérieure des éléments sociaux; il travaille à modifier les mentalités, les formes de groupement, les rapports économiques.

Le but qu'il poursuit est l'émancipation intégrale des travailleurs. En faisant sienne la formule de l'*Association Internationale des Travailleurs*, dont il est l'héritier logique, il pose pour inéluctable que cette émancipation sera l'œuvre propre de la Classe Ouvrière, sans immixtion d'éléments extérieurs ou hétérogènes. Il est évident que, pour n'être pas illusoire, cette émancipation devra impliquer l'élimination de la Classe Bourgeoise et la destruction complète de ses privilèges.

C'est dire que le *Parti du Travail* poursuit la transformation radicale du régime social.

L'examen des phénomènes économiques démontre que cette transformation devra s'accomplir par la neutralisation de la propriété individuelle et l'efflorescence d'un régime communiste, afin que soient substitués aux rapports actuels entre individus - qui sont ceux de salarié à capitaliste, de dirigé à dirigeant, - des rapports d'égalité et de liberté.

Il n'y aura, en effet, intégralité d'émancipation que si disparaissent les exploités et les dirigeants et si table rase est faite de toutes les institutions capitalistes et étatistes. Une telle besogne ne peut être menée à bien pacifiquement, - et encore moins, légalement! L'Histoire nous apprend que, jamais, les privilégiés n'ont sacrifié leurs privilèges sans y être contraints et forcés par leurs victimes révoltées. Il est improbable que la Bourgeoisie ait une exceptionnelle grandeur d'âme et abdique de bon gré... Il sera nécessaire de recourir à la Force qui, comme l'a dit Karl Marx, est «*l'accoucheuse des sociétés*».

Donc, le *Parti du Travail* est un parti de Révolution.

Seulement, il ne considère pas la Révolution comme un cataclysme futur, qu'il faille espérer patiemment du jeu fatal des événements. Cette attente, en pose hiératique, de la catastrophe finale, ne serait que la transposition et la continuation, dans un plan matérialiste, des vieux rêves millénaires.

La Révolution est une œuvre de tous les instants, - d'aujourd'hui comme de demain: elle est une action continue, une bataille de tous les jours, sans trêve ni répit, contre les forces d'oppression et d'exploitation. Est révolté et fait acte de révolutionnaire celui qui, n'admettant pas la légitimité de la société actuelle, travaille à sa ruine.

C'est à cette incessante besogne de Révolution que sont attelés les travailleurs, au sein de leurs syndicats. Ils se considèrent comme étant en insurrection permanente contre la société capitaliste et ils réchauffent et développent en elle-même l'embryon d'une société où le Travail sera Tout.

Cependant, malgré cette attitude constamment subversive, ils subissent les exigences du régime bourgeois; mais tout en se pliant aux nécessités de l'heure présente, ils ne s'adaptent pas aux tonnes du légalisme et ne le consacrent pas de leur acquiescement, - même quand il s'affuble d'oripeaux réformateurs. Leurs efforts révolutionnaires tendent à conquérir sur la Bourgeoisie des améliorations parcellaires qu'ils ne tiennent jamais pour définitives. Aussi, quelle que soit l'amélioration qu'ils arrachent, pour si importante qu'elle puisse paraître, ils la proclament toujours insuffisante et, des qu'ils s'en reconnaissent la force, ils s'empressent d'exiger davantage.

Les luttes, constamment renouvelées, qui sont un harcèlement incessant des exploités, outre qu'elles sapent et désagrègent les institutions capitalistes, outre qu'elles aguerrissent et fortifient la Classe Ouvrière, ont un autre avantage.

C'est cette attitude de permanente insurrection contre l'adaptation définitive aux conditions actuelles qui marque le caractère révolutionnaire du *Parti du Travail*.

On se trompe, quand on suppose que la violence est toujours la caractéristique d'un acte révolutionnaire; un tel acte peut aussi se manifester sous des apparences fort modérées et n'ayant rien de la brutalité démolisseuse que nos adversaires donnent comme le signe essentiel du révolutionnarisme.

Il ne faut pas oublier, en effet, que dans la plupart des circonstances, l'acte en soi n'a aucun caractère défini; celui-ci ne lui est donné que par l'analyse des mobiles qui l'ont incité. C'est pourquoi les mêmes actes peuvent, selon les cas, être déclarés bons ou mauvais, justes ou injustes, révolutionnaires ou réformistes. Exemple: tuer un homme au coin d'un boulevard est un crime; en tuer un par l'opération de la guillotine est, au point de vue bourgeois, un acte de justice; tuer un despote est un acte glorifié par certains, honni par d'autres... Et cependant, en fait, ces divers actes sont identiques: suppression d'une vie humaine!

Donc, par déduction, le révolutionnarisme de la Classe Ouvrière peut se manifester par des actes très anodins, de même que son esprit réformiste pourrait se souligner par des actes excessivement violents. C'est d'ailleurs ce qui se constate aux Etats-Unis: les grèves y sont souvent marquées par des actes de violence (exécution de renégats, attentats à la dynamite, etc...), qui ne sont pas le signe d'un état d'âme révolutionnaire, car le résultat visé par ces grévistes se limite à des améliorations qui ne portent pas atteinte au principe d'exploitation: la Société actuelle leur paraît supportable et ils ne songent pas à supprimer le Salarial.

Par conséquent, ce qui spécifie le caractère révolutionnaire du *Parti du Travail*, c'est que, sans jamais négliger de batailler pour l'obtention d'une amélioration de détail, il poursuit la transformation de la société capitaliste en une société harmonique.

Les améliorations, conquises au jour le jour, ne sont donc que des étapes, sur la route de l'émancipation humaine; le bénéfice immédiat et matériel qu'elles procurent se double d'un avantage moral considérable: elles renforcent l'ardeur de la Classe Ouvrière, exaltent son désir de mieux-être et l'excitent à exiger des modifications plus accentuées.

Seulement, la plus dangereuse des illusions serait de limiter l'action syndicale à l'obtention de ces améliorations parcellaires; ce serait s'enliser dans un réformisme morbide. Pour si importantes que puissent être ces conquêtes, elles sont insuffisantes: elles ne sont que des expropriations partielles des privilèges de la Bourgeoisie; par conséquent, elles ne modifient pas les rapports du Travail et du Capital. Pour si superbes qu'on imagine ces améliorations, elles laissent le Travailleur sous le régime du Salarial; il n'en continue pas moins à être sous la dépendance du Maître! Or, c'est la libération complète qu'il faut à la Classe Ouvrière: c'est l'Expropriation générale de la Bourgeoisie.

Cet acte décisif, couronnement des luttes antérieures, implique la ruine totale des privilèges et si des conflits précédents ont pu revêtir une allure pacifique, il est impossible de supposer que ce choc suprême se produise sans conflagration révolutionnaire.

## RÉSUMÉ HISTORIQUE:

Le *Parti du Travail* a, pour expression organique, la *Confédération Générale ou Travail*, qui fut fondée à Limoges, au cours du *Congrès des Syndicats* qui s'y tint en 1895. Mais, si l'on veut rechercher sa gestation et sa filiation, il faut remonter plus haut: en ligne directe, le *Parti du Travail* émane de l'*Association Internationale des Travailleurs*, dont il est le prolongement historique.

Durant tout le dix-neuvième siècle, les travailleurs luttèrent avec une ténacité inlassable pour briser les entraves mises par la Bourgeoisie à leurs désirs de groupement; d'instinct, ils constituaient des groupements de Classe, évidemment embryonnaires, sous le couvert de sociétés de mutualité ou sous forme de sociétés de résistance. Quand, enfin, l'*Association Internationale des Travailleurs* fut constituée, le Prolétariat fut secoué d'un frisson d'espoir; ses aspirations, jusque-là imprécises, prenaient corps et l'avenir lui apparaissait moins sombre.

De fait, dans ses «*considérants*», l'*Internationale* formulait le programme du *Parti du Travail*; elle proclamait:

*Que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes;*

*Que l'assujettissement du travailleur au Capital est la source de toute servitude: politique, morale et matérielle;*

*Que, pour cette raison, l'émancipation économique est le grand but auquel doit être SUBORDONNÉ tout mouvement politique;*

*Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué, faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays, et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées;...*

La corrélation de théorie et de tactique est formelle; il n'y a de différenciation que dans le mode de groupement qui, désormais, est le groupe d'intérêts - le Syndicat, - alors que dans l'*Internationale* l'entente générale s'établissait par le groupe d'affinité, - la Section, où affluaient des éléments hétérogènes. Mais il faut observer que cette différence dans le mode de groupement était plutôt une conséquence des conditions dans lesquelles la lutte sociale s'engageait sous le second Empire; on aurait donc tort d'y voir une dérogation au principe de la lutte de classes, d'autant que les «*considérants*» ci-dessus notent l'importance que les Internationaux attachaient au groupement professionnel.

Mais, bientôt, deux camps allaient se former au sein de l'*Internationale*: d'un côté, les Centralistes, les Autoritaires, avec Karl Marx qui, selon la formule donnée par son disciple, Eccarius, préconisaient «*la conquête du pouvoir politique pour faire des lois au profit des ouvriers*» et, de l'autre, les Fédéralistes, les Autonomistes qui, fidèles à l'esprit de l'*Internationale*, combattaient cette tendance «*au nom de cette Révolution sociale que nous poursuivons et dont le programme est: Emancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes, en dehors de toute autorité directrice, cette autorité fut-elle élue et consentie par les travailleurs (1)*».

Et les Autonomistes ajoutaient:

«*La Société future ne doit être rien autre chose que l'universalisation que l'Internationale se sera donnée. Nous devons donc avoir soin de rapprocher le plus possible cette organisation de notre idéal. Comment voudrait-on qu'une société égalitaire et libre sortît d'une organisation autoritaire? C'est impossible. L'Internationale, embryon de la future société humaine, est tenue d'être, dès maintenant, l'image fidèle de nos principes de liberté et de fédération et de rejeter de son sein tout principe tendant à l'autorité et à la dictature*».

Ces principes d'Autonomie et de Fédéralisme, le *Parti du Travail* les a fait siens.

## RENAISSANCE SYNDICALE:

Après les événements de 1870-71, après l'effroyable hécatombe qui suivit l'écrasement, de la Commune, la Bourgeoisie, soûle du sang versé, crut avoir étouffé à jamais, dans la Classe Ouvrière, toute

(1) Cette citation, ainsi que la suivante, est extraite de la *Circulaire* adressée par le *Congrès de la Fédération Jurassienne* qui se tint à Sonviller (Suisse), le 12 novembre 1871. Au nombre des signataires était Jules Guesde qui, depuis...

velléité de revendication. Elle oubliait que l'esprit de révolte est une conséquence d'un milieu social mauvais et non le résultat d'une prédication subversive et que, fatalement, il renaîtrait tant que le milieu serait favorable à son développement.

Les syndicats avaient grandi, les dernières années du règne de Napoléon III, au point d'oser se constituer en Fédération et, quoique cet organisme rudimentaire ne reliât que les Syndicats parisiens, son action de propagande et de solidarité rayonna sur la province. Ces syndicats fédérés étaient, en même temps, affiliés à l'*Internationale*; ils participèrent aux événements insurrectionnels et, la tourmente passée, ceux qui n'avaient pas complètement sombré, durent se tenir cois.

En 1872, un précurseur de la *Jaunisse*, Barberet (2), crut l'heure propice, les révolutionnaires étant écrasés ou dispersés, pour fédérer les rares syndicats épars et les orienter dans les voies de la sagesse. Vingt-cinq syndicats répondirent à son appel, mais l'Ordre Moral avait une telle frousse des organisations ouvrières qu'il interdisait le *Cercle de l'Union Syndicale*. S'il ne fut pas pris de mesures directes contre les syndicats, c'est que leur isolement et leur faiblesse rassurait le gouvernement; ils continuèrent à vivoter, en marge du Code, seulement tolérés.

Dès lors, jusqu'en 1876, l'activité syndicale se manifesta par des délégations aux Expositions de Vienne (1873), de Philadelphie (1876), - délégations qui créaient entre les groupements un lien momentané dont, si réacteur qu'il fut, pouvait difficilement s'offusquer le gouvernement.

L'audace venant, on songea à organiser un *Congrès Ouvrier*; il se tint à Paris, en 1876, et les délégués de soixante dix syndicats parisiens et ceux de trente-sept villes (mandatés par un ou plusieurs groupements corporatifs) y participèrent. Ces chiffres indiquent la vigueur renaissante du mouvement syndical; déjà un an avant, en 1875, une statistique, plutôt au-dessous de la vérité, fixait à cent trente-cinq le nombre des syndicats existant, tant à Paris qu'en province, preuve manifeste que les travailleurs n'attendaient pas, pour créer des syndicats, que la loi de 1884 leur en ait donné la permission. Cette loi ne fit qu'enregistrer un fait accompli: la Bourgeoisie ne pouvant enrayer l'essor syndical fit contre mauvaise fortune bon cœur en lui reconnaissant une existence légale.

A ce premier Congrès, de 1876, Barberet pontifia; cependant, des protestations s'élevèrent contre sa présence et, dès lors, s'indiqua que les véritables organisations ouvrières, soucieuses de leur dignité et de leur autonomie, ne condescendraient jamais à se laisser domestiquer.

A cette époque, était faible la démarcation entre les organisations politiques et les groupements corporatifs: groupes d'études sociales et syndicats propageaient de concert, participaient aux Congrès Ouvriers et ce, avec d'autant plus d'accord que les préoccupations politiciennes étaient reléguées à l'arrière-plan. Le mouvement était nettement antiparlementaire: tous les révolutionnaires faisaient bloc pour enrayer l'enlissement *Barberettiste*.

Ce danger évité - et il le fut définitivement aux Congrès de Marseille (1879) et du Havre (1880) - diverses tendances se dessinèrent. Tout d'abord s'accomplit une première coupure entre les anti-étatistes, partisans irréductibles de l'antiparlementarisme (les anarchistes) et ceux qui, avec Estampille de Karl Marx, mettant en circulation le «*Programme Minimum*», se réclamèrent du titre de collectivistes et se lancèrent dans l'arène parlementaire, hypnotisés par l'espoir en la prise de possession du Pouvoir. Cette scission initiale était rationnelle, car elle découlait d'une orientation différente. Il devenait évident que la marche parallèle n'était plus possible entre les éléments qui subordonnaient tout à la conquête des Pouvoirs Publics et ceux qui gardaient leurs espoirs en l'action révolutionnaire.

Mais, si cette séparation s'expliquait par une divergence de principes, autant ne peut s'en dire des scissions qui suivirent; elles ne furent que la conséquence de regrettables, mais fatales compétitions électorales. Le désir de capter promptement une majorité de suffrages incita à des atténuations de programme; les intransigeants, fidèles au «*Programme Minimum*», furent appelés *Guesdistes*, du nom de leur leader Jules Guesde, et ceux-ci qualifièrent de *Possibilistes* ceux qui se réclamaient plus particulièrement de Paul Brousse et de Joffrin.

(2) En récompense de ses tentatives de domestication ouvrière, ce Barberet fut nommé (vers 1880) grand manitou mutualiste au ministère de l'Intérieur.

C'est au Congrès de Saint-Etienne, en 1882, que la séparation s'effectua; les Guesdistes s'y trouvèrent en minorité et, après de tumultueuses séances, ils se retirèrent pour tenir un Congrès à Roanne.

Quelques années plus tard, en 1890, une nouvelle scission vint accroître l'éparpillement des éléments ouvriers; elle s'opéra chez les *Possibilistes*, au Congrès de Châtelleraut: les modérés devinrent les suiveurs de Brousse (*les Broussistes*), tandis que les éléments révolutionnaires, qui sympathisaient avec Allemane, étaient qualifiés d'*Allemanistes*.

Ces discordes intestines avaient un résultat d'autant plus néfaste que les groupements syndicaux faisaient partie intégrante des diverses sectes en lutte, et tout naturellement, se réclamaient de telle ou telle école, suivant les préférences des militants qui étaient à leur tête. Il résultait de cet état de choses une compréhensible faiblesse des syndicats: les travailleurs plus ou moins conscients s'en tenaient trop à l'écart, - et aussi ceux qui se réclamaient d'une secte différente de celle dominante dans le syndicat de leur corporation. Les organisations corporatives, anémiées par l'esprit politicien, étaient donc réduites à n'avoir guère plus d'influence que les groupes d'études sociales, avec lesquels elles, se trouvaient en contact lors de la tenue des Congrès ouvriers.

## VERS L'AUTONOMIE:

Les situations fausses n'ont qu'un temps. Les syndicats se fortifièrent. Ils sont un mode trop nécessaire, - puisqu'ils sont le groupement essentiel, - pour que leur fussent radicalement préjudiciables les compétitions politiciennes, auxquelles ils servaient de champ-clos.

Les syndicats grandirent et, en se développant, en prenant conscience de leur raison d'être et de la mission qui leur incombe, ils songèrent à se dégager des tutelles politiques. La première manifestation de cette orientation fut l'organisation d'un Congrès, qui se tint à Lyon en 1886, et auquel pouvaient seuls participer les délégués de Syndicats; la principale question posée fut la création d'une Fédération reliant les syndicats.

Le gouvernement crut que cet éloignement des Syndicats des irritantes et discordantes préoccupations politiciennes allait servir ses projets de domestication ouvrière et, dans l'espoir d'une renaissance du *Barberettisme*, il favorisa ce Congrès de ses subventions.

Cruelle fut sa déception! L'examen de la loi de 1884, sur les syndicats professionnels, fut la pierre de touche de l'opinion du Congrès. Cette loi, dont la mise en pratique était toute récente, fut sérieusement analysée. Il fut établi que les syndicats n'avaient nullement attendu sa promulgation pour se développer, qu'elle n'avait pas accéléré leur croissance et qu'elle se justifiait uniquement par un désir de préservation capitaliste et l'arrière pensée d'arriver, grâce à elle, à canaliser le mouvement corporatif.

Ensuite, il fut décidé la constitution d'une *Fédération Nationale des Syndicats* pour dresser, sur le terrain de la lutte de classe, en l'absence de la puissante organisation bourgeoise, les groupements corporatifs, à titre défensif et offensif.

Mais les ravages de la politique, pour si considérables qu'ils fussent, n'étaient pas encore, dans l'esprit de tous, tellement patents pour qu'on songeât à en rendre le retour impossible. Aucune mesure prophylactique ne fut prise, aussi, le *Parti Syndical*, qui tendait à se constituer en dehors des écoles socialistes, continua à être tirailé par elles et les syndicats leur restèrent inféodés. Cependant, malgré que l'atmosphère de la Fédération des Syndicats fût encore chargée de miasmes politiciens, les idées particulières au Syndicalisme y germaient et y prenaient corps. C'est ainsi qu'à son troisième Congrès, tenu à Bordeaux, en 1888, le principe de la Grève Générale fut voté; une autre motion, adoptée aussi, «engageait les travailleurs à se séparer des politiciens... et à organiser solidement les Chambres syndicales qui... constitueront seules la grande armée des revendications sociales...». C'est ainsi, encore, que le Congrès suivant (Calais, 1890) engageait les travailleurs, au lendemain du 1er mai 1891, à «se rendre à l'usine comme de coutume, et à s'en aller, après huit heures de présence, que le patron le veuille ou ne le veuille pas».

Ces tendances d'action économique allaient se développer, malgré l'opposition faite par l'école socialiste (les *Guesdistes*) alors en majorité à la *Fédération des Syndicats*: on le vit bien au Congrès de Marseille, en 1892; malgré la pression des Guesdistes, l'efficacité de la Grève Générale était à nouveau affirmée, en même temps qu'était proclamée l'inanité de l'intervention des Pouvoirs Publics.

Une tare, résultant de la prédominance donnée aux préoccupations politiques par la *Fédération des Syndicats*, rendait impossible l'adaptation de cet organisme aux besoins du Syndicalisme se manifestant de plus en plus nettement: elle groupait les syndicats, seulement par unités, de sorte qu'ils restaient isolés dans cet amalgame (qui n'avait de fédératif que le nom) et elle ne s'était pas préoccupé de nouer entre les unités syndicales les relations indispensables, au double point de vue local et corporatif. Or, comme «*la fonction crée l'organe*», il était fatal que se réalisai un groupement adéquat aux besoins des syndicats.

Déjà s'étaient créées des *Bourses du Travail*, coordonnant dans le rayon local les forces syndicales; déjà, aussi, s'étaient créées des *Fédérations corporatives* reliant les syndicats de même profession, d'un bout de la France à l'autre. Mais ces organismes vivaient, sinon isolés, du moins sans rapports réguliers.

En 1892, la création de la *Fédération des Bourses du Travail* répondit à une moitié du desideratum syndical; quoique ne groupant que les *Bourses du Travail*, ou *Unions locales* de professions diverses, elle acquit rapidement une influence considérable. Et cela, parce qu'elle sut répondre aux aspirations d'union économique, abstraction faite des opinions politiques. Ces tendances à la cohésion économique se précisèrent au *Congrès des Syndicats* organisé par la *Fédération des Bourses* et qui se tint à Paris, en juillet 1893. La résolution suivante, qui y fut adoptée, pose définitivement et avec netteté, le Statut fondamental de l'organisme de Classe qu'allait être la *Confédération Générale du Travail*:

«*Tous les Syndicats ouvriers devront, dans le plus bref délai:*

1- *Adhérer à leur Fédération de métier ou en créer une s'il n'en existe pas; se former en Fédération locale ou Bourse du Travail, puis ces Fédérations et Bourses du Travail devront se constituer en Fédération Nationale;*

2- *Les Fédérations nationales de métier, une fois formées, devront s'entendre avec les Fédérations des autres pays et constituer des Fédérations internationales».*

Par esprit de conciliation, ce Congrès émit le vœu que la *Fédération des Bourses du Travail* et la *Fédération des Syndicats* se fondissent en une seule organisation. C'est au Congrès de Nantes, en 1894, que devait être tentée cette fusion; mais, au lieu du rapprochement souhaité, il y eut scission définitive. Il n'en pouvait être autrement; l'orientation des tendances en présence imposait ce divorce. La question de la Grève Générale fut la pierre de touche: un large débat prouva le désaccord théorique et tactique entre l'action politico-parlementaire et l'action économique; le vote qui le sanctionna donna la victoire à ceux qui allaient devenir les *Syndicalistes*: (67 voix se prononcèrent pour la Grève Générale et 37 contre).

Ce fut l'effritement de la *Fédération des Syndicats* et le Congrès le comprit si bien qu'il décidait la constitution d'un *Conseil National Ouvrier*, - qui végéta un an, jusqu'au Congrès de Limoges, en 1895.

## **ESSOR ÉCONOMIQUE:**

La rupture du Congrès de Nantes a une portée plus considérable que le simple divorce avec les éléments politiques; elle entraîne la rupture définitive avec le régime capitaliste. La Classe Ouvrière va se forger des organismes autonomes qui vont être, dans le présent, des organismes de lutte et qui, dans l'avenir, recèleront assez de force révolutionnaire pour se dresser en face des institutions politiques et administratives de la Bourgeoisie et les détruire ou les absorber, selon que besoin sera.

Au Congrès de Limoges, la création de la *Confédération Générale du Travail*, n'alla pas sans résistances. L'article premier du statut confédéral posait le principe qui allait vivifier les groupements corporatifs: les éléments constituant la Confédération devront se tenir en dehors de toutes les écoles politiques. Il souleva de passionnées discussions. Malgré tout, il fut adopté à une énorme majorité: sur 150 voix exprimées, 124 se prononcèrent pour, et seulement 14 contre.

Les partisans de la prédominance de l'action politique proposaient que, seule, la Confédération fût tenue de rester à l'écart de la politique; quant aux syndicats, ils eussent eu la faculté d'en faire ou non. Cette thèse fut repoussée. Cependant, dans la pratique, trop de fois, c'est celle qui fut suivie. Le Congrès avait posé un principe indicatif d'orientation, mais nul ne pouvait - et ne songea, - à en imposer autoritairement le respect. Ces choses relèvent du degré de conscience des travailleurs.

L'important était d'affirmer la nécessité du groupement sur le terrain économique, avec élimination de toute préoccupation politicienne. Quant à la germanisation et au développement de ce principe, ce n'était plus qu'une affaire de temps et d'initiative des militants.

Durant les cinq années qui suivirent, la C.G.T. demeura à l'état embryonnaire. Son action fut presque nulle et sa plus grande somme d'activité se dépensa pour souligner un regrettable antagonisme surgi entre elle et la *Fédération des Bourses du Travail*. Cette dernière organisation, qui était alors autonome, concentrait toute la vie révolutionnaire des Syndicats, tandis que végétait péniblement la C.G.T. qui, à ce moment-là, n'englobait que les *Fédérations corporatives*.

En ce laps de temps, l'impulsion et l'orientation fut donnée à la Confédération par les éléments qui, depuis, se sont particulièrement classifiés sous l'étiquette réformiste. Comme les politiciens ne pouvaient accaparer cet organisme, ils le dédaignèrent; certains de leurs disciples y furent pourtant majorité, mais gênés par la décision du Congrès de Limoges, ils n'y purent, faire de la politique pure, et, d'autre part, manquant de foi en la valeur de l'action économique, ils ne firent rien pour que se développât la Confédération.

Ce n'est qu'après le Congrès corporatif qui se tint à Paris, en 1900, alors qu'eût été créé l'organe confédéral (*La Voix du Peuple*), alors que les éléments révolutionnaires affluèrent et prédominèrent à la Confédération, que, sous cette double influence, cet organisme sortit de son état de larve.

Dès lors, son essor alla grandissant. En 1900, à l'ouverture du Congrès de Paris, elle groupait seulement 16 Fédérations nationales et 5 organisations diverses; or, en septembre 1901, à l'ouverture du Congrès de Bourges, elle groupait 53 Fédérations corporatives ou Syndicats nationaux et une quinzaine de Syndicats isolés. D'autre part, sous l'impulsion des éléments révolutionnaires, il se créait, entre la *Fédération des Bourses du Travail* et la C.G.T., une sorte d'unité morale, précieuse pour la lutte et préluant à ce qu'on a appelé depuis «*l'Unité Ouvrière*». Cette Unité, le Congrès de Montpellier, en 1902, la proclamait nécessaire et la réalisait par la soudure, en un seul organisme, de la *Fédération des Bourses du Travail* et de la *Fédération des Fédérations nationales corporatives*, - qui avait été jusque-là la Confédération.

Ainsi, à neuf ans de distance, était organiquement réalisée la motion adoptée, en 1893, par le Congrès des Syndicats qui se tint à Paris.

Depuis le Congrès de Montpellier, la *Confédération Générale du Travail*, - dont la structure organique semble être fixée..., sauf légères modifications de détail dont la nécessité peut venir, - a eu un grandissement normal: elle est désormais une force avec laquelle doit compter la Société bourgeoise; elle se dresse, face au Capital et face à l'Etat, avec la volonté, - non seulement d'amoinrir leur nuisance, mais de préparer et de réaliser leur ruine définitive.

En le rapide coup d'œil historique qui précède, nous avons vu les groupements corporatifs en travail pour se constituer un organisme libéré de toutes les tutelles et apte aux besognes révolutionnaires qu'ils poursuivent. Mieux que des affirmations doctrinales, cet examen panoramique révèle la puissance du *Parti du Travail* et montre que l'orientation économique des Syndicats n'est pas un phénomène momentané, mais bien la conséquence logique du développement de la conscience ouvrière.

Le programme du parti nouveau est concis; l'article premier des statuts de la Confédération le résume: «*La C.G.T. groupe en dehors de toutes écoles politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du Salariat et du Patronat*».

Cette brève pétition de principe contient toute l'essence de la doctrine syndicaliste; elle en est la précise définition. Quant aux autres articles des statuts de la C.G.T., ils sont l'expression du moment et,

par conséquent, sujets à modification comme tout organisme vivant. Il n'y a pas à les considérer comme un cadre indéfectible, mais comme la forme de cohésion des masses ouvrières, la mieux appropriée aux nécessités de la lutte présente. Ce n'est pas son cadre statutaire qui érige en puissance le *Parti du Travail*; sa force résulte des individus qui en sont les unités composantes et de l'intensité de l'esprit de révolte qui les anime.

Ce qui différencie le Syndicalisme des diverses écoles socialistes - et fait sa supériorité - c'est sa sobriété doctrinale. Dans le Syndicat, on philosophe peu. On fait mieux: on agit! Là, sur le champ neutre qu'est le terrain économique, les éléments qui affluent, imprégnés des enseignements de telle ou telle école (philosophique, politique, religieuse, etc...) perdent au frottement leurs rugosités particulières, pour ne conserver que les principes communs à tous: la volonté d'amélioration et d'émancipation intégrale. Et c'est pourquoi, - sans établir aucune barrière doctrinale, sans formuler aucun credo, - le Syndicalisme apparaît comme la quintessence pratique des diverses doctrines sociales.

Car, ce n'est pas qu'en théorie que le Parti du Travail a figure à part; sa tactique et ses méthodes d'action lui sont propres et loin de s'inspirer de l'idée démocratique, elles en sont la négation. Mais, tactique et méthodes d'action sont si naturelles que les travailleurs, même les plus saturés de démocratisme, dès qu'ils sont entrés dans les organisations corporatives, y subissent l'influence du milieu et agissent comme tous les camarades, - en syndicalistes.

Les méthodes d'action syndicale ne sont pas l'expression du consentement des majorités se manifestant par le procédé empirique du suffrage universel: elles s'inspirent des moyens grâce auxquels, dans la Nature, se manifeste et se développe la Vie, en ses nombreuses formes et aspects. De même que la vie est d'abord apparue par un point, une cellule; de même qu'au cours du temps, c'est toujours une cellule qui est élément de fermentation, de transformation; de même, dans le milieu syndicaliste, le branle est donné par les minorités conscientes qui, par leur exemple, par leur élan (et non par injonctions autoritaires) attirent dans leur rayonnement et entraînent à l'action la masse plus frigide.

Ce procédé tactique, c'est l'Action Directe en action! D'elle découlent tous les modes de l'action syndicale. Grève, Boycottage, Sabotage, etc..., ne sont que des modalités de l'Action Directe.

## APPENDICE:

**L'Organisme Confédéral** - Le réseau de l'organisation confédérale qui relie entre eux les Syndicats est aussi simple que possible, étant donné les nécessités de propagande et de lutte auxquelles il est indispensable de faire face.

La C.G.T. est formée de deux sections: celle des *Fédérations corporatives* et celle des *Bourses du Travail* (3).

Par l'affiliation à la *Bourse du Travail* (ou *Union locale de Syndicats*), les Syndicats de corporations diverses se facilitent la propagande, dans le rayon d'une ville ou d'une région déterminée; besogne qui leur serait difficile, sinon impossible de mener à bien, s'ils s'enlisaient dans un isolement pernicieux. Cette œuvre, principalement éducative, consiste en la constitution de Syndicats nouveaux et au développement de la conscience des syndiqués, de manière à englober dans l'orbite syndical la plus grande masse possible de travailleurs. Pour cela, la Bourse crée des bibliothèques, ouvre des cours, aide à la propagande antimilitariste en accueillant les jeunes soldats encasernés dans son rayon, donne des renseignements judiciaires, etc...

(3) Au Congrès de Paris, décembre 1918, la révision des statuts faisait disparaître la *Fédération des Bourses du Travail*, remplacée par la *section des Unions départementales*, ainsi qu'en atteste l'article 2 des statuts de la C.G.T.:

Art. 2: La Confédération Générale du Travail est constituée par: 1- Les *Fédérations nationales d'industries*; 2- Les *Unions départementales de syndicats divers*.

Et modifiait ainsi la constitution du Comité confédéral:

Art. 9: Le Comité national est formé par la réunion des délégués des *Fédérations* et des *Unions départementales*. Il se réunit trois fois chaque année, en mars, juillet et novembre, et extraordinairement sur convocation de la C.A. et du Bureau. Il est l'exécuteur des décisions des Congrès nationaux. Il intervient dans tous les événements de la vie ouvrière et se prononce sur les points d'ordre général.

L'affiliation à la *Fédération nationale corporative* répond plutôt aux nécessités de combativité et de résistance. Ces Fédérations groupent les Syndicats d'une même profession ou d'une industrie et elles rayonnent sur toute la France, ce qui fait d'elles de vigoureux groupements de lutte; qu'il arrive un conflit sur un point et toute la solidarité de la masse fait contre-poids pour vaincre le patronat. De la sorte, la force particulière d'un syndicat se trouve multipliée par l'appui moral et matériel des Syndicats fédérés de toute la France.

Seulement, si les Bourses du Travail restaient isolées les unes des autres et si les Fédérations corporatives faisaient pareillement, la cohésion ouvrière, arrêtée à un degré intermédiaire, ne pourrait jamais acquérir une force d'ensemble, attendu que les organismes locaux seraient bornés par l'horizon de leur région, et les organismes nationaux, par les frontières de leur corporation. Pour s'élever à une puissance supérieure, ces organismes divers se fédèrent entre eux et suivant leur nature: Fédérations corporatives avec Fédérations corporatives et Bourses du Travail entre elles.

C'est à ce palier de l'organisme syndical que surgit la *Confédération Générale du Travail*: elle est constituée par ces deux Sections, celle des Fédérations corporatives et celle des Bourses du Travail. Chacune de ces branches fédérales a, au sommet, un Comité constitué par des délégués de chaque organisation adhérente; ces délégués sont toujours révocables; par conséquent, ils restent en contact permanent avec le groupement qui les mandate, celui-ci pouvant, à tout moment, les remplacer.

La *Section des Fédérations* et la *Section fédérale des Bourses du Travail* sont, l'une et l'autre, des organismes autonomes.

Enfin, dernier palier, est le *Comité Confédéral national*; il est formé par la réunion des délégués des deux Sections et, de lui, relèvent les propagandes d'ordre absolument général qui intéressent l'ensemble de la classe ouvrière. Ainsi, pour citer des exemples des besognes qui lui incombent, il suffira de noter que lorsqu'il fut question de mener la campagne d'agitation contre les *Bureaux de Placement* et aussi celle pour la journée de Huit Heures, des Commissions spéciales, nommées par lui, eurent charge de faire le nécessaire.

Tel est, dans ses grandes lignes, l'organisme confédéral: il n'est pas un organisme de direction, mais bien de coordination et d'amplification de l'Action révolutionnaire de la Classe Ouvrière; il est donc tout le contraire des organismes démocratiques qui, par leur centralisation et leur autoritarisme, étouffent la vitalité des unités composantes. Dans la C.G.T., il y a cohésion et non centralisation; il y a impulsion et non direction; le Fédéralisme y est partout; à chaque degré, les organismes divers, - depuis l'individu, le Syndicat, la Fédération ou la Bourse du Travail, jusqu'aux Sections Confédérales, - sont tous autonomes. C'est cela qui fait la puissance rayonnante de la C.G.T.: l'impulsion ne vient pas d'en haut, elle part d'un point quelconque et ses vibrations se transmettent en s'amplifiant à la masse confédérale.

**Les Congrès** - La C.G.T. organise, tous les deux ans, un Congrès National auquel ne participent que des délégués des Syndicats affiliés. Le Congrès est l'équivalent de ce qu'est, pour un Syndicat, l'assemblée générale: grâce à ces réunions, les éléments syndicaux entrent en contact et il se produit une fermentation utile; les courants d'opinion se dégagent, l'orientation se précise.

**Solidarité internationale** - L'action du *Parti du Travail* n'est pas limitée aux frontières artificielles: la plupart des Fédérations corporatives sont alliées à une Fédération Internationale qui relie les diverses organisations nationales et étend ses ramifications partout. D'autre part, la Confédération est affiliée à la Fédération Syndicale Internationale, dont le siège est à Amsterdam, qui met en contact les «*Confédérations*» de tous les pays. Ainsi se constitue et se développe un réseau vivant qui matérialise, plus fortement que jamais, l'*Association Internationale des Travailleurs*.

**Emile POUGET**

-----